HENNEBONT AUTO-ECOLE
02-97-36-59-09
hennebont.autoecole@gmail.com

CARNAC AUTO-ECOLE
06-40-84-22-65
carnac.autoecole@gmail.com

LOCHRIST AUTO-ECOLE
02-97-80-05-96
lochrist.autoecole56@gmail.com

3.1 Parcours de Formation A et B

Parcours de Formation Permis A

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.
Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

Au préalable une évaluation de départ sera faite soit sur site avec un enseignant soit via l'application EASYEvaluation de code rousseau. (Voir point 2.2)
Le résultat de cette évaluation servira à proposer un volume d'heure de formation pour préparer le contrat de formation.
En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation se déroulant en deux parties :

Parcours Théorique

La formation théorique portant sur les thèmes de la sécurité routière tels que la vitesse, l'alcoolémie, les stupéfiants, le port de la ceinture de sécurité, la fatigue… pourra être suivie à votre rythme, en distanciel via Internet et l'application PassRousseau. Nous ne proposons pas de cours en salle concernant la partie théorique.

Parcours Pratique

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route. Elle est conforme au REMC A1-A2 ci-joint en annexe.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :
- maîtriser le maniement du deux-roues motorisés
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Chaque compétence et sous-compétence seront traitées en abordant les points suivants :
- le pourquoi
- le comment
- les risques
- les influences de l'entourage· et du mode de vie de l'élève
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail…
- l'auto-évaluation

La partie maniement du deux-roues motorisés s'effectuera sur plateau fermé à la circulation du public. Les cours sont collectifs ou individuels. Le premier cours sera toujours proposé en individuel pour permettre à l'enseignant de mieux s'adapter à l'élève. Les cours suivants seront proposés soit en individuel soit en collectif de 3 élèves maximum par enseignant. Les horaires seront à définir au bureau et/ou avec l'enseignant. La durée des cours variera entre 1H30 et 2H.

La partie sur circulation se déroulera soit en individuel soit par groupe de 3 élèves maximum par enseignant, au moyen des deux-roues concernés et d'un véhicule suiveur. La liaison sera effectuée par radios individuelles entre l'enseignant et les élèves. Les horaires seront à définir au bureau et/ou avec l'enseignant. La durée des cours variera entre 1H30 et 2H.

Les cours peuvent être proposés du lundi au vendredi de 9H à 19H et le samedi de 8H à 14H et ont lieu sur la piste de Brech.

Lorsque l'élève sera prêt et aura assimilé les compétences requises, il sera présenté à l'examen du plateau et il en sera de même pour la circulation.

PERMIS A / A1 / A2

Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne

PROGRAMME DE FORMATION REMC



Compétence C1 — Maîtriser

le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation.

- a. Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard.
- b. Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord.
- c. Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur).
- d. Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine. Descendre de la machine en sécurité.
- e. Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances.
- f. Monter et rétrograder les rapports de vitesse.
- g. Maîtriser la réalisation d'un freinage.
- h. Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité.
- i. Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager).
- j. Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique).
- k. Maîtriser les techniques d'inclinaison.
- l. Réaliser un freinage d'urgence.

Compétence C2 — Appréhender

la route et circuler dans des conditions normales.

- a. Connaître et respecter les règles de circulation.
- b. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues).
- c. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- d. Adapter l'allure aux situations.
- e. Être en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité.
- f. Tourner à droite et à gauche.
- g. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- h. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

Compétence C3 — Circuler

dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

- a. Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- b. Croiser, dépasser, être dépassé.
- c. Négocier les virages de la façon la plus sécurisante.
- d. Communiquer avec les autres usagers.
- e. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- f. Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible.
- g. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- h. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense.
- i. Connaître les règles relatives à la circulation inter-files. Savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent.
- j. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- k. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

Compétence C4 — Pratiquer

une conduite autonome, sûre et économique.

- a. Suivre un itinéraire de manière autonome.
- b. Préparer et effectuer un trajet longue distance en autonomie.
- c. Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer.
- d. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir.
- e. Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aides à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse).
- f. Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la motocyclette.
- g. Pratiquer l'éco-conduite.

Établissement

N° d'agrément

CODES ROUSSEAU

Le meilleur de la pédagogie

HENNEBONT AUTO-ECOLE
02-97-36-59-09
hennebont.autoecole@gmail.com

CARNAC AUTO-ECOLE
06-40-84-22-65
carnac.autoecole@gmail.com

LOCHRIST AUTO-ECOLE
02-97-80-05-96
lochrist.autoecole56@gmail.com

Parcours de Formation Permis B

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.
Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.
Au préalable une évaluation de départ sera faite soit sur site avec un enseignant, soit via l'application EASYEvaluation de code rousseau, soit sur le simulateur OSCAR 2. (Voir point 2.2)
Le résultat de cette évaluation servira à proposer un volume d'heure de formation pour préparer le contrat de formation.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation se déroulant en deux parties :

Parcours Théorique

La formation théorique portant sur les thèmes de la sécurité routière tels que la vitesse, l'alcoolémie, les stupéfiants, le port de la ceinture de sécurité, la fatigue… pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média Box régulièrement actualisé et mis à jour, avec un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité ou en distanciel via Internet et l'application PassRousseau.

Les cours de codes en présentiel ont lieu le mercredi et vendredi à 18H et le samedi à 11H à Hennebont, et le mercredi à 18H et le samedi à 11H à Carnac. Les cours sont collectifs et sont tous assurés par un enseignant de la conduite.

Des cours thématiques sont proposés le mercredi, les thèmes étant tournant, ils sont indiqués sur le tableau d'affichage. (Alcool et Stupéfiants, Vitesse, Arrêt et Stationnement, Sanctions et Permis, Règles de Priorités, Environnement, Mécanique)

En fonction de votre emploi du temps, vous venez aux cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours et les horaires sur le tableau d'affichage.

Parcours Pratique

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route. Elle est conforme au REMC B ci-joint en annexe.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :
- maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Chaque compétence et sous-compétence seront traitées en abordant les points suivants :
- le pourquoi
- le comment
- les risques
- les influences de l'entourage· et du mode de vie de l'élève
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail…
- l'auto-évaluation

Les premiers cours ont lieu sur simulateur Oscar 2 (5H maximum en boite manuelle et 3H maximum en boite automatique) et concernent la manipulation du volant, la trajectoire, la gestion des pédales et de la boite de vitesse. La durée des cours sur simulateur est d'une heure.

Les cours en véhicules seront assurés par un enseignant sur véhicule double-commande. Les horaires seront à définir au bureau et/ou avec l'enseignant. La durée des cours variera entre 1H et 2H.

Les cours pratiques seront toujours en individuel et en présentiel. Les cours peuvent être proposés du lundi au vendredi de 9H à 19H et le samedi de 8H à 14H au départ de l'agence.

En fonction de l'évolution et de l'acquisition des compétences par l'élève, un examen blanc sera proposé et une date d'examen sera proposée.

PERMIS **B /AAC**

Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne

PROGRAMME DE FORMATION REMC



Compétence C1 — Maîtriser

le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

- **a.** Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
- **b.** Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- **c.** Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- **d.** Démarrer et s'arrêter.
- **e.** Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- **f.** Utiliser la boîte de vitesses.
- **g.** Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
- **h.** Regarder autour de soi et avertir.
- **i.** Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

Compétence C2 — Appréhender

la route et circuler dans des conditions normales.

- **a.** Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- **b.** Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- **c.** Adapter l'allure aux situations.
- **d.** Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- **e.** Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- **f.** Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
- **g.** S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

Compétence C3 — Circuler

dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

- **a.** Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- **b.** Croiser, dépasser, être dépassé.
- **c.** Passer des virages et conduire en déclivité.
- **d.** Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- **e.** S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- **f.** Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- **g.** Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- **h.** Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

Compétence C4 — Pratiquer

une conduite autonome, sûre et économique.

- **a.** Suivre un itinéraire de manière autonome.
- **b.** Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- **c.** Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- **d.** Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- **e.** Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation ...).
- **f.** Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- **g.** Pratiquer l'écoconduite.

Établissement

N° d'agrément

Réf. 4026400B-B / 2013

CODES ROUSSEAU

Le meilleur de la pédagogie